Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briis infos

n°97 • juin 2018

Briis en Liberté 2018 en images Page 6

De belles rencontres aux visites de quartiers Page 11

Les travaux au cimetière Page 18

Briis, Cité du Camellia Page 20

Service municipal **Jeunesse**

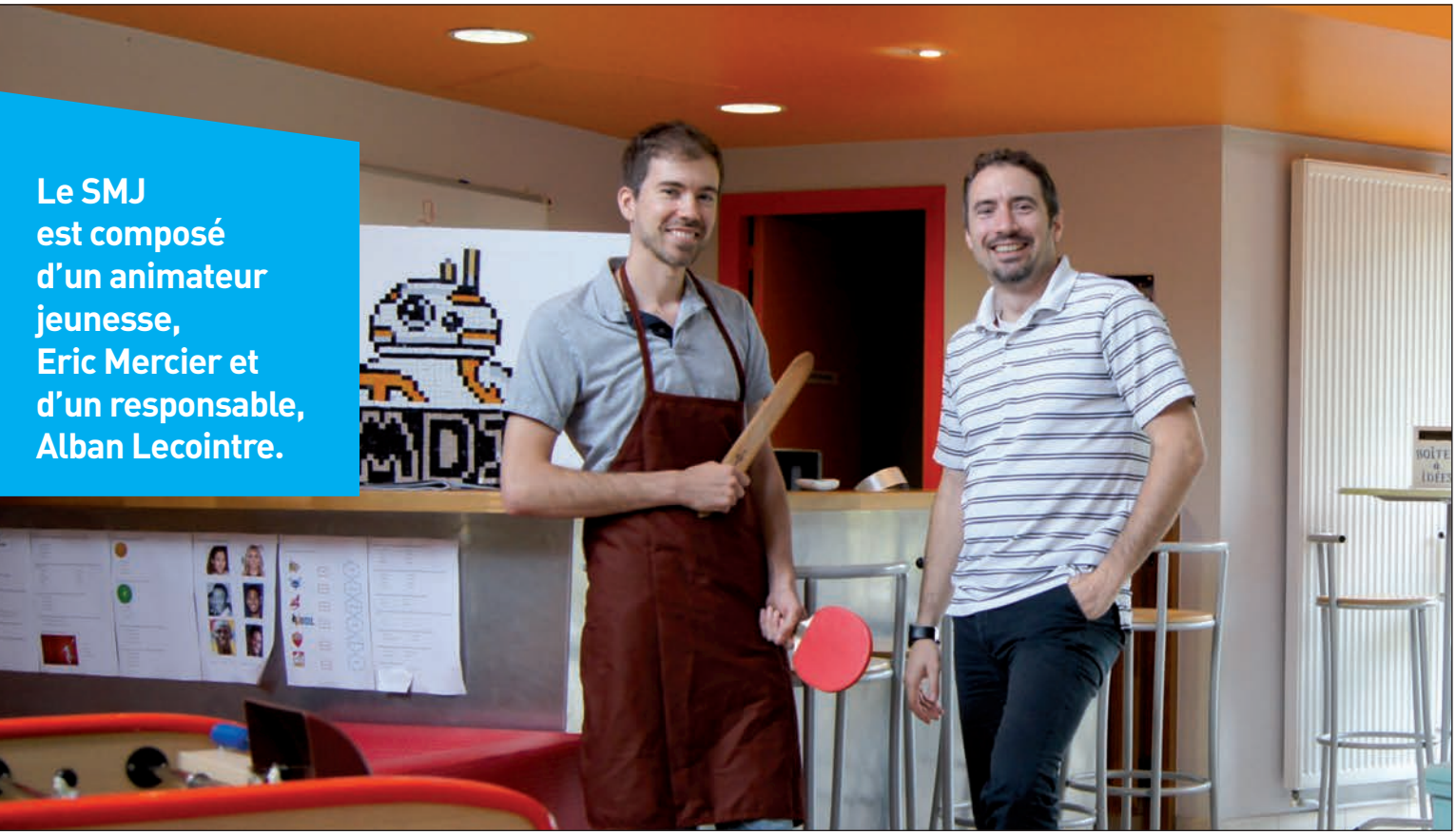

Le SMJ est composé d'un animateur jeunesse, Eric Mercier et d'un responsable, Alban Lecointre.

Ça fera déjà 2 ans cet été que le service a été réorganisé. Situé sur la place de la Libération, entre la Mairie et la salle communale, dans les locaux de la Maison des jeunes et de la vie associative.

Ils accueillent les jeunes de 11 à 17 ans à partir du collège tous les jours du lundi au samedi hors vacances scolaires, de 14h à 19h et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires généralement de 13h30 à 19h. Il y a régulièrement des déjeuners ou soirée proposées pendant ces périodes-là.

Depuis janvier, les jeunes adultes de 18 à 25 ans sont accueillis tous les mardis hors vacances de 19 h à 22 h. Suite à de nombreux échanges, ce lieu leur est proposé pour qu'ils puissent se retrouver dans un espace adapté et y faire différents projets. Se détendre avec une partie de billard, refaire leur CV ou une recherche d'emploi ou bien encore monter un projet vidéo comme c'est le cas actuellement.

Nous avons pour objectif général d'amener les jeunes à devenir les citoyennes et citoyens responsables de demain. Pour cela nous mettons en place différentes actions et activités tout au long de l'année pour que petit à petit les jeunes se sentent investis et évoluent.

Les jeunes participent à des activités au sein de la maison des jeunes. Qu'elles soient sportives, artistiques ou encore culturelles. Certaines sorties "extérieures" sont aussi proposées. Progressivement, les jeunes s'imprègnent et s'intègrent aux manifestations de la ville... *Briis en liberté, Festival jeux thèmes* ou encore la Saint-Jean. Les jeunes sont heureux de participer et d'organiser des événements d'envergure avec les adultes, ces actions suscitent des échanges inter générationnels vraiment très riches.

Alban Lecointre,
Responsable du Service municipal Jeunesse

Vous pouvez venir nous découvrir sur place, sur notre page facebook Smj Briis ou nous joindre par téléphone au 01 64 90 39 74 ou par mail à smj@briis.fr

À conditions météorologiques exceptionnelles, **élan de solidarité exceptionnel**

Pompiers et services techniques interviennent Chemin de la Gironde après la chute de branches d'arbres sur les lignes électriques le 12 juin 2018.

Après plusieurs jours de pluie quasiment ininterrompus, Briis-sous-Forges, comme de nombreuses communes d'Île-de-France a connu un épisode orageux exceptionnel entre les 11 et 12 juin. Après analyse des relevés pluviométriques, les services de l'État tendent à classer cet épisode comme une pluie centennale. De mémoire de Briissois, on n'a pas vu ça depuis des lustres.

Des quartiers ou hameaux, historiquement à l'abri se sont trouvés impactés cette année. L'eau s'est immiscée dans plus de 60 maisons, des rues et des routes départementales ont été coupées et l'éclairage public a été endommagé.

Fort heureusement, il n'y a eu aucun blessé à déplorer sur la commune, "seulement" des dégâts matériels et les ouvrages de lutte contre les inondations ont rempli leur rôle et ont donc allégé un bilan déjà colossal. Dès la fin de la nuit et la décrue, nous avons coordonné les interventions des pompiers et des services techniques municipaux pour éliminer l'eau le plus vite possible.

Dès l'après-midi, le très bel élan de solidarité a fait chaud au cœur des sinistrés. Je tenais à saluer cet esprit de solidarité du voisinage mais aussi celui des agents administratifs de la mairie et des élus de la majorité qui se sont portés volontaires pour aller aider les sinistrés.

Je veux aussi saluer la réactivité du Siredom, notre nouveau syndicat des ordures ménagères qui, dès le mardi après-midi, a mis à disposition des sinistrés, de grandes bennes qui ont permis d'aider à désemcombrer les maisons et garages des biens et meubles abîmés par cet épisode pluvieux.

Face à un tel événement, nous avons demandé la reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Une semaine après, l'eau a disparu mais elle laisse des traces sur les murs et dans les esprits que seul le temps viendra effacer.

Je veux exprimer ici mon soutien et celui du conseil municipal à tous les sinistrés et redire que nous poursuivons, en partenariat avec le SIHA les travaux de lutte contre les inondations qui permettront de réduire encore l'impact de tels évènements climatiques.

Le mois de juin est aussi fort heureusement le temps des fêtes de quartier, des écoles, des associations et aussi de la Saint-Jean. Voilà de bonnes occasions de panser nos plaies, de nous projeter vers l'avenir et d'oublier cet épisode douloureux. La fête de la Saint-Jean a, comme chaque année, tenu ses promesses. Nous étions très nombreux tout le long de la journée et jusque tard dans la nuit à partager ce temps fort festif de la commune.

Voilà qui augure bien les vacances que je vous souhaite excellentes.

Emmanuel Dassa,
Maire de Briis-sous-Forges

En 2018, **"Jeux l'imagine"**

"La science-fiction est quelque chose qui pourrait se produire - et la plupart du temps, vous n'en auriez pas envie. La fantasy est quelque chose qui ne pourrait pas se produire - alors que vous aimeriez souvent que cela arrive."

Arthur C. Clarke

Cette année encore, un grand nombre de lutins briissois et leurs parents ont pu se divertir avec les jeux géants et les jeux de société sélectionnés sur le thème de l'imaginaire.

Un monde féérique a été proposé par la municipalité au travers de sa nouvelle édition du Festival Jeux Thème le samedi 2 juin avec des jeux et des animations pour tous permettant à chacun de laisser libre cours à son imagination.

Des jeux et des activités

Des elfes bénévoles coiffés de leur chapeau pointu, un sorcier ludothécaire et des chasseurs de Graal municipaux ont été, la journée durant, à disposition de tous pour aider et expliquer les règles.

Un troll-ball a été organisé pour les plus vaillants qui ont dû s'affronter en se battant à coups d'épée pour marquer des buts avec la tête du méchant troll ; le tout encadré par des sorciers et autre gobelin.

D'autres ont pu s'essayer au domptage des folles licornes télécommandées.

Au pôle petite-enfance, les plus petits ont dû faire preuve d'inventivité sur les jeux de construction. Afin de passer inaperçus et échapper aux elfes, ils ont pu se grimer en papillon et autre vache… et ce avant de chevaucher leurs fidèles destriers médiévaux à pédale.

Un château médiéval était en exposition dans la salle communale pour les sauveurs de princesses et autres chasseurs de dragons.

Toujours présentes, la protozone (exposition de jeu prototype) et la boutique DIDACTO ont accueillis les afficionados.

Quoi d'autres ?

Un jeu de rôle coopératif mené par les amuseurs de la section improvisation de la MJC a captivé l'attention du public de tous âges en quête d'aventures.

Pas de festival sans tournoi : des équipes ont pu s'affronter sur le jeu de société *Troll et dragon*… C'était serré… Bravo à la gagnante !

Christophe le Magicien a émerveillé les petits et les grands avec ses tours étonnants et imprévisibles.

Pour les gourmands : barbe-à-papa et crêpes fourrées ont été confectionnées sur commande en flot continu.

Le tout a pu être filmé par nos cinéastes en herbe de *Bin house*… dont la vidéo pourra être retrouvée bientôt sur le site de la mairie.

Encore et toujours de la musique autour d'un bon repas

Avant chaque animation, le cornemuseur envoutait les futurs participants pour les mener jusqu'au lieu des réjouissances : pour annoncer le jeu de rôle coopératif de Château aventure, le tournoi de jeu et l'apéritif…

L'apéritif, l'incontournable rendez- vous avant le désormais traditionnel repas à thème du festival.

Au menu ? Tout "fait maison" : entrée en trompe-l'œil au coulis de fraise (non, de tomates et betteraves), Parmentier surprise au poisson (ou à la viande) accompagné de salade aux pétales de fleurs de ciboulette et un dessert de fruits frais au sucre pétillant.

Pour terminer la soirée, chacun a pu participer au karaoké-quizz à thème : les sirènes n'étaient autorisées à chanter qu'après avoir trouvé le titre des chansons contenant des mots comme magique, étoiles…

À l'heure où le carrosse se transforme en citrouille, nous n'étions pas couchés…

Le prochain festival 2019 est déjà en préparation. N'hésitez pas à rejoindre notre joyeuse équipe de joueurs, de bâfreurs et d'amuseurs en prenant attache avec Erwann à la Ludothèque.

Virginie Janssen,
et Morgane Boyard
Bénévoles du Festival

Briis en Liberté 2018

Avec le printemps, est aussi revenu le temps de retrouver *Briis en Liberté* avec ses rencontres multiples et chaleureuses pour que vive la culture dans tous ses états. Cette année, elles ont semé et cultivé la paix : une exigence toujours plus d'actualité quand ne cessent de gronder des rumeurs inquiétantes dans le monde.

Tradition oblige, le coup d'envoi du Festival a été donné dans la salle du conseil avec le vernissage de l'exposition d'Ali Darwwish, artiste kurde irakien : Les ailes de la paix. Un grand moment d'émotion à l'évocation de son parcours de réfugié politique et de joie quand Emmanuel Dassa a salué sa renaissance d'artiste grâce à la solidarité mise en œuvre par l'association Accueil-réfugiés de l'Yvette.

La soirée s'est poursuivie et terminée dans la salle communale pour pouvoir accueillir tout ce monde autour d'un joli buffet coloré après la très belle rencontre des deux classes de l'école élémentaire et de Lily Luca, chanteuse et musicienne professionnelle.

Voix de femmes, à quelques encablures de l'ouverture du Festival, des voix de femmes engagées, chacune à leur façon, ont résonné dans la médiathèque à l'occasion de la Journée internationale des Droits des femmes : un rendez-vous placé sous un ciel de quelque 600 grues de la paix en origami, avec des bénévoles en service de soins palliatifs, une enseignante, une plasticienne, des passionnés de lecture pour finir en chansons avec Morgane.

Leur histoire a commencé à l'école élémentaire pour une expérience d'écriture collective en chansons, la semaine précédant l'événement. En quelques échanges, beaucoup d'écoute, d'envies de talent et d'application, voici le résultat : des textes dont il nous manque ici la mélodie mais il est certain qu'elle est encore chantée par nos artistes en herbe !

Dédé le délégué
(classe de CM1/CM2 – Mme Suzan)

On a voté pour Dédé
Dédé le délégué
On a voté pour Dédé
Quelle drôle d'idée !
Dédé n'a pas tout pigé

Il croit qu'on est obligés
Lui qui met tout en désordre
D'obéir à tous ses ordres !
Refrain

Il ne veut pas qu'on mélange
Les filles avec les garçons
C'est gênant, ça nous dérange
Qu'il nous fasse la leçon…

Et puis avec ses amis
Dédé se croit tout permis
Comme s'il était supérieur
Et ça, ça nous brise le cœur !
Refrain

Alors on a expliqué
A notre copain Dédé
Qu'il arrête son p'tit manège
Il n'a pas de privilège
Que ce n'est pas lui le roi
Non, mais pour qui il se croit ?
L'école n'est pas son palace,
Et qu'il retourne à sa place !
Refrain

Dédé nous a écoutés
Dédé le délégué
Dédé veut s'améliorer,
Vas-y Dédé !
Maintenant il veut nous aider
A rassembler nos idées
Il veut nous montrer l'exemple
Pour qu'on soit mieux tous ensemble
On a voté pour Dédé
Dédé le délégué
On a voté pour Dédé
Quelle bonne idée !

Le banc de l'amitié
(classe de CM1 – Mme Filleron)

Pour le foot à la récré
L'équipe était au complet
J'étais tout seul dans mon coin
Abandonné des copains
En plastique ou en pierre
Sur ses quatre pieds
Quelle que soit la matière
Tu devrais l'essayer
Le banc de l'amitié,
Le banc de l'amitié !

Entre mars et février
Pas le temps de m'ennuyer
Il suffit de m'y percher
Pour qu'on vienne me chercher
Sur le banc j'ai parié
Que j'y trouverais l'amitié
En métal ou en verre
Sur ses quatre pieds
Quelle que soit la matière
Tu devrais l'essayer
Le banc de l'amitié,
Le banc de l'amitié !

Si un jour on m'abandonne
Qu'il n'y a presque plus personne
Peut-être qu'il arrivera
Celui qui me proposera
De jouer à l'épervier
Et moi je répondrai : YEAH !
Fait de bois ou de terre
Sur ses quatre pieds
Quelle que soit la matière
Tu devrais l'essayer
Le banc de l'amitié,
Le banc de l'amitié !

En plastique ou en pierre…
En métal ou en verre…
Fait de bois ou de terre…
Le banc de l'amitié, YEAH !

Les très nombreux spectateurs ont partagé cette belle surprise ! Une prestation de grande qualité grâce à l'implication des élèves et de leurs enseignantes.

En amont et pendant le festival, un atelier d'origami et de créations a fonctionné à l'étage de la médiathèque : des centaines de grues ont été méticuleusement pliées et assemblées en vue de la création de multiples guirlandes légères à suspendre.

Belle soirée musicale et savoureuse, autour d'un menu blanc inspiré du Moyen-Orient, on se retrouve pour écouter l'AMM Orchestra et ses sons pop-rock. Puis on profite de la scène ouverte pour découvrir des groupes amateurs (Cacophonie blues band, les Temp-liés et les Rollicks) et des chanteurs et chanteuses élèves de chant de l'AMM (Nicolas, Émilie et Nicolle qui ont chantés respectivement "Alleluia" de Jeff Buckley, "Honk kong star" de France Gall et "No roots" de Alice Merton) qui ont eu le courage de prendre le micro pour la première fois devant un public enthousiaste et ravi.

Cette 17e édition a aussi été l'occasion de prendre conscience de l'importance que doit prendre la culture de paix dans le monde, et dans nos vies de citoyen-ne-s, grâce à la projection du documentaire "Les musiciens de la paix" et du débat animé par Philippe Rio, président de l'Association française des communes, départements et régions pour la paix.

Briis en Liberté 2018, ce fût aussi : une belle marche pour la paix, la projection du film "Les enfants de Timpelbach", une expo itinérante "Les artisans de la paix" et l'expo "Sadako et les grues en papier" à la médiathèque.

L'atelier gourmand a connu une exceptionnelle affluence pour son tour du monde des crêpes : quel que soit leur âge, les quarante participants sont venus à la découverte d'assemblages divers panecakes, crêpes aux mille trous orientales. Avec les dégustations en conclusion, on a beaucoup voyagé au cours de cette chaleureuse matinée.

Le samedi 24 mars, était placé sous le signe des enfants, avec la matinée contes à la médiathèque municipale et l'après-midi ludique à la Maison des Enfants. Le rallye de la Paix a réuni les Briissois-e-s de tous les âges pour un voyage autour du monde pour semer des graines de paix. Autour d'ateliers et de jeux basés sur la coopération et la solidarité.

La coopération fait partie des valeurs et principes fondamentaux de l'apprentissage de la paix et la diffusion de la culture de paix, elle a ceci de particulier qu'un groupe de personnes parvient à un résultat sans perdant, où tout le monde est gagnant. Au final, la coopération renforce les relations entre les êtres humains grâce à un message simple : ensemble, nous sommes plus forts !

La Guerre des Boutons, le spectacle jeunesse qui a rassemblé tous les enfants de la Maison des enfants et plus encore était un mélange de marionnettes, de théâtre gestuel, de mouvement set de langue des signes française. Un conte simple et merveilleux, une invitation à un voyage d'imagination.

Malgré l'arrivée du soleil, les amateurs de danse sont venus partager en famille l'atelier Temps Danses agréablement mené par Déborah Haziza. Le plaisir était de la partie !

Dernière étape de Briis en Liberté avec, en apothéose, un concert inédit de trois femmes de trois générations, toutes généreuses et libres qui chantent notre époque et leurs émotions.

Lily Luca *auteur-compositeur d'abord et son univers loufoque et tendre.*

Francesca Soleville *avec sa passion pour les textes d'auteurs d'aujourd'hui qui lui permettent de dire ses espoirs et ses rages.*

Agnès Bihl, *auteur-compositeur qui dit ses colères et ses indignations.*

Un salut final longuement applaudi par le public ravi de cette soirée au théâtre de Bligny.

Le festival 2018 a su enchanter toutes celles et tous ceux qui ont partagé ces moments offerts pour promouvoir découvertes et plaisir et diffuser les multiples facettes d'une culture de paix.

Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briis infos

Spécial • Démocratie locale

De belles rencontres **dans les quartiers**

Emmanuel Dassa, maire de Briis-sous-Forges, et les membres du Conseil municipal s'efforcent de poursuivre les rendez-vous de dialogue et de concertation avec les Briissoises et les Briissois afin de les associer au maximum à la gestion municipale.
C'est pourquoi en 2017, des rendez-vous ont été donnés aux riverains pour visiter leurs quartiers.
Onze soirées sur le terrain pour recenser tous les problèmes, répondre aux questions et recueillir les souhaits des habitant-e-s.

“Plus de 150 remarques et propositions ont été formulées et plus de la moitié a déjà été traitée”

Du 14 juin au 6 juillet et du 12 au 28 septembre 2017, les élu-e-s ont organisé des visites sur le terrain, quartier par quartier, hameau par hameau. Le maire, Emmanuel Dassa, entouré d’élu-e-s municipaux a rencontré les habitant-e-s de tous les quartiers et hameaux de la commune.

Le but de cette démarche est d’associer les administré-e-s à une définition précise des besoins et priorités dans le cadre des futurs programmes de travaux et recueillir leurs observations et suggestions pour l’aménagement et l’embellissement de leur quartier et améliorer la sécurité routière.

Cette démarche, peu habituelle, a rencontré un vif succès. Les problèmes abordés furent très divers. Ici ont été évoqués des questions d’éclairage public, ailleurs l’accent a été mis sur l’état des rues et des trottoirs, sur la gestion des espaces verts, ou bien encore sur les problèmes liés aux réseaux d’assainissement et d’eaux pluviales.

Partout, les enjeux liés à la circulation des voitures et des piétons ont fait l’objet de relevés très précis.

Des solutions ont été avancées. Ces visites ont été l’occasion d’une réflexion collective constructive, sans surenchère et fondée sur la prise en compte de l’intérêt général.

Toutes les observations et suggestions ont été soigneusement consignées par les élu-e-s. Fin septembre les commissions travaux et urbanisme ont procédé à une synthèse de ces visites.

Les interrogations peuvent être classés en quatre catégories :

1. Ce qui relève de l’entretien et qui doit faire l’objet d’un traitement urgent, (nombre de ces cas ont déjà été traités depuis ces visites).
2. Ce qui touche à la sécurité et qui doit entraîner un examen approprié (signalisations, aménagements, sens de circulation…). Les travaux de mise en sécurité de la rue Antioche, amendés par les riverains lors de la visite, ont été réalisés depuis, et la rue est actuellement en phase de test. Il en sera de même pour la rue Simon de Montfort dès que les travaux de la maison de santé seront achevés.
3. Les problèmes qui nécessitent une étude et un financement modéré et qui feront l’objet d’une programmation. Dans cette catégorie, des bureaux d’études ont travaillé sur les enjeux de la rue Fontaine de Ville, du chemin de Fontenay, du chemin des Bosquets, ainsi que sur les mares du centre-ville et des Aulnettes.
4. Les aménagements lourds qui nécessitent la mise en œuvre de moyens et de financements importants.

Interrogé sur le bilan de cette opération, Emmanuel Dassa, Maire indique : *“Les Briissois et les Briissoises sont toujours très sensibles à la qualité de leur cadre de vie et ils ont raison. Ils ont été près de 250 à répondre à notre proposition de les associer à l’état des lieux de*

leur quartier et à la recherche des améliorations possibles. J'ai ressenti un un fort besoin d'échange et de participation dans le but de trouver, ensemble, les meilleures solutions aux problèmes évoqués. Qui mieux que les habitants des quartiers serait mieux placé pour alerté sur un danger ou amélioration potentielle ? Personne, c'est pour cela que ces rencontres sont si importantes car au-delà du signalement d'un soucis, les habitants ont aussi souvent d'excellentes propositions pour les résoudre.

Chacun comprend que tout ne peut pas être entrepris en même temps. Mais il est normal que chacun puisse s'exprimer sur les priorités et la mise en place des futurs programmes d'aménagements qui nous concernent toutes et tous. Plus de cent cinquante remarques et propositions ont été formulées et plus de la moitié a déjà été traitée, et des études ont été commandées. Pour certains sujets c'est le temps de l'arbitrage et nous souhaitons discuter de ces cas particulier dans le cadre de conseils de quartier."

Les questions du quotidien ne manquent pas mais aussi des questions plus générales y sont évoquées. On constate à chaque visite des remarques forts judicieuses par des habitant-e-s qui réfléchissent à la vie de leur quartier et qui vivent pleinement notre village.

En fonction de la météo, les échanges se sont poursuivis longuement, en toute convivialité, autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité, parfois à la lueur de l'éclairage public.

Mélina Vera,
Conseillère municipale chargée de la Démocratie locale

Les travaux rue d'Antioche

Lors de la visite de quartier *"Zac moulin à vents"*, nous avons évoqué les travaux de mise en sécurité de la rue d'Antioche et nous avons recueillis plusieurs propositions complémentaires d'aménagements. Ces propositions ont été soumises au bureau d'étude et ont été traduites dans les faits lors de la réalisation des travaux qui ont duré un mois en avril dernier.

Depuis, la rue d'Antioche est en phase de test et plusieurs remarques seront prises en compte au moment du traçage au sol définitif. La même procédure sera adoptée pour la rue Simon de Montfort dès la fin des travaux de la maison de santé prévu mi-juillet.

Les stations d'épuration

Lors des visites des hameaux de Frileuse et du Coudray, il a été question de la finalisation des stations d'épuration et du raccordement des habitations. Nous avions fait part aux habitants des difficultés rencontrées avec le maître d'œuvre et pour l'obtention des signatures pour 85 % des conventions de raccordement. Depuis la fin du mois d'avril nous avons levé ces deux points et relancé les travaux en mai.

Pour l'instant, cela reste discret puisque les travaux ont consisté en la réalisation des armoires électriques que vous avez sûrement vu apparaître et la planification des raccordements qui vont se dérouler en juillet et septembre prochains.

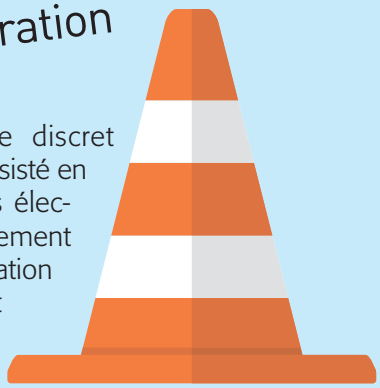

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et les autres jours de 8h à 20h.

Bien vivre dans nos jardins, dans nos quartiers

Végétaux

Des règles de distance des plantations sont à respecter entre les propriétés (de 0,5 m à 2 m selon la hauteur des végétaux) et l'entretien des végétaux est règlementé (élagage des arbres, taille des haies notamment).

Les déchets verts ne peuvent pas être brûlés, ni à l'air libre ni en incinérateurs.

Un ramassage par le Siredom est effectué un vendredi sur deux (semaines impaires) et la déchèterie de Briis accueille les apports volontaires (www.sitreva.fr/decheteries/les-decheteries/decheterie-de-briis-sous-forges.html)

Déneigement

Il est de la responsabilité de la commune de déneiger les voies de circulation automobile, les espaces publics autant que faire se peut et le plus rapidement possible. Nos services techniques sont mobilisés quand c'est nécessaire.

Les riverains sont tenus de déneiger les trottoirs devant chez eux, leur responsabilité est engagée en cas de chute d'un passant. Déneigeons pour éviter tout accident.

Bruits

"S'entendre pour bien s'entendre"… éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, est un principe pour le bien-être de tous.

Bien qu'autorisés dans des horaires définis, les bruits d'activités ou de comportements sont autorisés mais il s'agit malgré tout d'observer des règles de courtoisie pour le bien-être de tous : par exemple fermer ses fenêtres en cas de travaux bruyants à l'intérieur, tondre en même temps que son voisin pour réduire la plage horaire allouée au bruits dérangeants, éviter les travaux extérieurs et les tontes pendant que les voisins déjeunent en terrasse, etc.

Les bruits ne doivent en aucun cas devenir des troubles anormaux de voisinage, caractérisés par leurs répétitions, intensités, et durées.

Bien vivre dans nos rues

Stationnements devant chez soi et en centre-ville

Les enfants qui vont à l'école, les poussettes, les promeneurs, les personnes à mobilité réduite sont gênés par les voitures stationnées sur les trottoirs.

Se garer à l'intérieur de chez soi doit être privilégié, que cela soit dans un garage ou une cour, les habitations particulières récentes ont été construites en comprenant des stationnements privés.

Dans la rue, les véhicules doivent être stationnés uniquement sur des emplacements autorisés et en aucun cas sur les trottoirs.

Pour rappel, en centre-ville, des places de stationnement sont à votre disposition prêts des commerces, sur le parking de la médiathèque, derrière la poste, dans le parking à côté de la rue Marcel Quinet, dans le parking du Crédit Agricole, au parking de la place.

Détritus, papiers volants, dégradations

L'espace public nous appartient, respectons-le et apprenons à nos enfants à le respecter également.

Des poubelles sont à la disposition sur tous les lieux de passage.

De bonnes relations de voisinage, cela passe aussi par l'application de l'adage "ne fais pas à l'autre ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse".

Bien vivre avec les animaux

Propreté de l'espace public

Qu'il est agréable de flâner dans notre village… mais beaucoup moins lorsque les rues, les jardins ou emplacements publics ont servis de toilettes à nos compagnons canins.

Les propriétaires de chiens sont tenus de procéder au ramassag e des déjections.

Sécurité

Par sécurité et pour éviter de faire peur aux promeneurs dans leurs déplacements piétons, les chiens doivent être tenus en laisse dans tout espace public.

Bruits

Les animaux ne doivent pas nuire à la tranquillité du voisinage, aboiements ou gémissements intempestifs, caquètements et chants de coqs en milieux urbanisés gênent l'entourage si la distance avec les habitations n'est pas suffisante.

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal à la population est un moment important de la vie de notre village, une parenthèse conviviale et chaleureuse dans un mois de janvier hivernal, où les Briissoises et les Briissois ont plaisir à se rencontrer et échanger autour des actions et évènements de l'année écoulée.

Emmanuel Dassa, entouré des conseillères et conseillers municipaux, a pris la parole devant une salle comble et attentive, il a rappelé les évènements de l'année 2017 au niveau national.

Puis il a retracé les avancées pour le village au cours de l'année passée : l'inauguration de la nouvelle déchèterie, la fusion du Sictom et du Siredom pour le traitement des ordures ménagères, la nouvelle voie réservée aux bus sur l'A10, l'avancement de la construction de la maison de santé, les visites de quartiers, les travaux au cimetière, les ouvrages contre les inondations et le 1er anniversaire de la régie publique municipale Eaux de Briis.

Après avoir parcouru en images et en musique les événements partagés tout au long de l'année écoulée, Emmanuel Dassa a dit quelques mots sur les conditions difficiles dans lesquelles les élus locaux sont conduits à bâtir les politiques publiques utiles aux habitants.

Il a dit quelques mots pour l'année 2018 en évoquant la finalisation de plusieurs projets déjà bien engagés comme la maison de santé, les stations d'épuration de Frileuse et du Coudray, la construction de 12 logements sociaux, la mise en sécurité des rues Simon de Monfort et Antioche et aussi la mise en chantier d'autres dossiers comme la révision du PLU et la rénovation des granges de la rue de l'Armée Patton.

Le maire a terminé son discours en souhaitant une bonne année 2018 à l'assistance et il a invité toutes les personnes présentes à se rapprocher du buffet.

Cérémonies **commémoratives**

Les cérémonies commémoratives sont l'occasion d'honorer la mémoire des combattants et des victimes de guerre.

Elles sont un outil important de transmission de la mémoire aux jeunes générations. Penser aux victimes d'une guerre, à toutes les victimes, est d'abord un devoir ; un devoir de mémoire, mais c'est aussi une occasion offerte de tirer les enseignements de l'histoire.

Participer aux cérémonies permet d'être un citoyen actif et de comprendre l'enjeu des valeurs défendues par la République. À Briis nous nous retrouvons chaque année **le 19 mars** (Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc), **le 8 mai** (anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945) et **le 10 novembre** (commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France).

Lundi 19 mars 2018

La cérémonie commémorative du 19 mars 1962 s'est déroulée sous la pluie mais animée par les *Fanfarons de la Remard*e, fanfare de Saint-Maurice-Montcouronne.

Pour ce 56e anniversaire, le rendez-vous était fixé à 18 h devant le monument aux morts. Quelques anciens combattants, dont les porte-drapeaux, s'étaient joints aux Briissoises et Briissois, peu nombreux, hormis les conseillers municipaux et différents élus du département ainsi qu'un représentant de la gendarmerie de Limours. Après les discours du président de la Fnaca et d'Emmanuel Dassa, maire de Briis-sous-Forges, le dépôt de gerbes, une minute de silence et salut aux drapeaux ont clos cette cérémonie.

Mardi 8 mai 2018

Une cinquantaine de personnes a répondu présent à l'invitation d'Emmanuel Dassa, Maire, du Conseil municipal de Briis et des associations d'anciens combattants pour célébrer le 73e anniversaire de la fin des atrocités de la dernière guerre mondiale, un armistice dont le souvenir suscite encore beaucoup d'émotion.

Une telle cérémonie rappelle combien il est indispensable de ne rien oublier pour penser l'avenir dans un village et un monde en paix.

Le bois de la Garenne :
notre poumon vert a besoin d'air

1984 : Achat du bois de la Garenne par la commune.
1985 : Gestion du bois par l'Office national des Forêts (ONF).
1986 : Bois de la Garenne soumis au régime forestier.
1996 : Signature du premier plan d'aménagement et de régénération.
1999 : Tempête, arrêt brutal du plan d'aménagement.
Depuis 2000 : Travaux de sécurisation, le bois cicatrise ses plaies.

Réunion publique avec l'ONF le 20 janvier 2018.

Presque 20 ans après la grande tempête, le bois de la Garenne, entretenu par l'ONF, présente un bilan de santé satisfaisant et compatible avec la reprise d'un plan d'aménagement pluriannuel. Il est donc aujourd'hui nécessaire de réaliser des travaux de fond afin d'améliorer encore la santé sylvicole et écologique de notre bois et donc de valider un nouveau plan d'aménagement et de régénération.

Depuis le printemps 2017, nous discutons avec l'ONF de ce nouveau plan. C'est dire l'attention que la commune apporte à ce dossier. Il prévoit des coupes modérées et raisonnées afin de permettre aux plus jeunes arbres de mieux se développer, de mieux s'enraciner.

Le bois étant la propriété de la commune, il s'agit d'un bien commun et nous savons que les Briissois y sont très attachés. C'est pourquoi, Emmanuel Dassa, Maire de Briis a souhaité associer la population à cette réflexion et a tenu à mettre en place un groupe de travail dont l'objectif est d'étudier le projet de l'ONF et de suivre de très près les travaux lorsque le plan sera validé. Ce groupe de travail est composé de Briissoises et de Briissois, élus, bénévoles associatifs, professionnels de l'écologie et des espaces verts, attachés à notre bois.

Après plusieurs réunions entre les services de la commune, les élus, le groupe de travail et l'ONF, une réunion publique en janvier et une étude scrupuleuse du projet de l'ONF, plusieurs modifications permettant d'harmoniser le projet de l'ONF avec les préoccupations des Briissois, ont été proposées à l'ONF et acceptées.

Aujourd'hui nous pensons que ce plan est mûr et qu'il permettra à notre bois de mieux se développer tout en jouant son rôle écologique et en garantissant la sauvegarde des paysages, des sols, de la biodiversité et le plaisir qu'ont les Briissois à s'y promener.

Ce projet sera présenté au Conseil municipal fin juin pour validation.

Jean-Pierre Tsalaptouros,
Conseiller municipal délégué au patrimoine et à l'embellissement du village

Bourse aux plantes

Le samedi 26 mai, tous les passionnés de jardinage s'étaient donné rendez-vous dans la cour de notre jardin public du 19 de la rue Patton. En effet, le groupe jardin de la MJC, en partenariat avec la municipalité y organisait sa 2e bourse aux plantes. Chacun a pu venir échanger ou acquérir boutures ou graines et ainsi compléter son jardin d'agrément ou son potager avant l'été.

Cette année, il était possible de s'initier à la fabrication de petits pots en papier, technique qui permet, non seulement de recycler le papier journal, mais également d'éviter un stress aux plantes en les mettant en terre sans les retirer de leur contenant.

L'après-midi, Charlotte Cézard s'est installée dans le jardin médiéval avec sa harpe celtique. Visiteurs et plantes ont beaucoup apprécié.

Christiane Lépissier

Soirée jeux

La ludothèque municipale organise dix soirées jeux dans l'année, vous pouvez y venir jouer à une sélection de jeux (thématiques, auteurs, illustrateurs, mécanismes, nouveautés…).

Elles ont lieu à la ludothèque municipale de 20 h à minuit, et très souvent le premier samedi de chaque mois (à l'exception d'août et septembre). Il est possible de rencontrer des éditeurs, distributeurs et auteurs de jeux qui viennent nous faire découvrir leurs créations et demander notre avis.

La soirée d'octobre qui fait suite à l'un des plus grands salons mondiaux du jeu de société, la grande Messe d'Essen en Allemagne (rien de religieux Messe voulant dire foire ou salon) est toujours particulière. Et c'est pour nous l'occasion d'organiser un événement bien singulier en France, en partenariat avec le distributeur Atalia. Nous vous proposons de venir découvrir des jeux du monde entier et ce dès 14 h l'équipe d'Atalia récolte vos ressentis sur les jeux. C'est aussi le record de fréquentation annuel de la ludothèque, vous êtes chaque année et depuis trois ans, plus d'une soixantaine de tout âge, a profiter de cette animation.

Alors surveillez l'agenda à l'affût de la date de la prochaine soirée jeux.

Erwann Malabœuf

Café-jeux à la résidence Boissière

Les Café-jeux ont lieu deux à trois fois dans l'année, et c'est l'occasion rêvée de partager et rencontrer les aînés de la commune.

Lors de cette animation la résidence Boissière ouvre ses portes aux Brissoises et Brissois de tout âge.

Le jeu est un instant particulièrement chaleureux et de partage, il est aussi un peu hors du temps et cela plaît beaucoup aux aînés. Souvent surpris par les jeux proposés, qu'ils ne connaissent pas, ils finissent par beaucoup s'amuser et même à se taquiner entre eux, d'un esprit bon enfant. En parlant d'enfants, de leurs dires, ils apprécient la venue de ceux-ci et de tout âge, eh oui ! Même les quarantenaires sont des enfants pour eux.

Prochain Café jeux un samedi après-midi de 15 h 30 à 17 h lors du dernier trimestre de 2018.

Erwann Malabœuf

Soirée thématique : Parlons-en, jardinage

En mars, au moment où la nature s'éveille, la MJC a choisi d'inviter Mike Metz, jardinier paysan, à venir exposer ses connaissances et débattre de sa pratique.

Une vingtaine de personnes a avec lui, d'abord fait un tour des jardins en images à travers les époques et le monde pour se remémorer ou découvrir que depuis bien longtemps jardins nourriciers et décoratifs coexistaient en bonne intelligence, la séparation des cultures n'étant apparue qu'au XIXe et XXe siècle.

Aujourd'hui, à la lumière des progrès de la recherche et de l'intérêt des multiples expériences, la mixité des pratiques renaît sur la planète et dans notre environnement proche. Eh oui ! agro-écologie et permaculture sont simplement remises en lumière. L'intervenant a insisté sur la perte de mémoire quant à "la chose naturelle", puis chacun a pu solliciter son expertise sur les préoccupations du moment comme le fléau des escargots et des limaces, l'invasion de certaines espèces et bien d'autres sujets.

Tous sont repartis bien convaincus que le meilleur équilibre pour nos jardins se gagne en copiant ce que fait la nature à toutes les échelles. *Claudine Chappe*

Le personnel communal s'initie aux premiers secours

Sur la proposition de la Municipalité, vingt agents communaux se sont portés volontaires pour suivre une formation aux premiers secours civiques PSC1.

Marine Varennes, formatrice, a expliqué les gestes et l'attitude à avoir en cas d'alerte à donner, de malaise, de personne inconsciente, d'arrêt cardiaque, d'obstruction des voies aériennes, de traumatisme, brûlure, plaie, hémorragie, ou encore l'utilisation du défibrillateur. Le tout avec un maximum de pratique sur des mannequins adultes, enfants et nourrissons. *Delphine Boutemy*

Les travaux au cimetière

Une première étape de travaux de la réfection du cimetière s'est achevée dans le courant du 1er trimestre. De nouvelles étapes suivront au cours des prochains mois.

Les premiers grands travaux, commencés à la fin de l'année dernière, ont répondu aux besoins d'infrastructures importantes. Cela concerne principalement la prise en compte des effets négatifs du ruissellement, la réfection des allées principales, la mise en place de ce qui sera nécessaire à l'évolution de l'éclairage lors des cérémonies annuelles du carré militaire et les réparations du mur nord, ainsi que des portails.

Les premiers travaux indispensables

En raison de la nature et de la pente du terrain, lors des épisodes pluvieux importants, les sépultures situées au fond du cimetière, au pied de la croix, se trouvaient régulièrement partiellement submergées.

De plus, le ruissellement, sur un terrain principalement sablonneux, avait pour conséquence des affouillements le long de certains caveaux pouvant aller jusqu'à les endommager. Il a donc fallu réaliser tout un réseau enterré, sous les allées principales, pour capter les eaux au moyen de grilles disposées aux endroits les plus appropriés et les acheminer vers le bassin de désensablage avant de les verser dans le réseau communal de collecte des eaux pluviales. À la suite de cet important chantier, le revêtement des allées principales ainsi que leurs principales bordures ont été refaits pour permettre une meilleure circulation interne.

La reprise des sépultures

Certains peuvent s'étonner que toutes les allées n'aient pas été refaites. Cela s'explique par la nécessité des travaux à venir concernant la reprise des sépultures abandonnées, principalement dans la première partie du cimetière, la plus ancienne. En effet, ce sont plus de soixante-dix concessions qui ont été recensées comme étant abandonnées, sans compter les concessions perpétuelles en état de délabrement caractérisé.

Un long travail administratif, entrepris déjà depuis plus de trois ans, est nécessaire pour identifier les bénéficiaires des concessions ayant une échéance connue (30 ou 50 ans), les contacter pour leur demander de renouveler les concessions échues. Pour les concessions perpétuelles, dont plusieurs dizaines sont plus ou moins fortement délabrées, la procédure est beaucoup

plus longue. Elle est néanmoins en cours. Dans les cas de déshérence avérée, une fois les délais légaux respectés, les sépultures peuvent être reprises par la Commune afin de permettre l'octroi de ces emplacements à de nouveaux concessionnaires. L'an dernier, ce sont déjà douze abandons confirmés qui ont permis d'effectuer les opérations nécessaires, évitant ainsi d'avoir, dans quelque temps, à agrandir le cimetière. Ces opérations vont se poursuivre au cours des prochaines années.

Pour toute information concernant les reprises de sépultures contacter le policier municipal.

Les futurs travaux

Les prochaines étapes vont concerner, principalement, la restauration du monument aux morts. Ensuite il est prévu la réfection de la place autour de ce monument et la réfection des allées au fur et à mesure de la reprise des concessions. En complément, des travaux concernant le cabanon, la croix située au fond du cimetière, les quelques équipements électriques utiles à l'éclairage lors des manifestations seront entrepris progressivement.

Il est important que notre cimetière communal, avec son important carré militaire, reste un lieu de mémoire pour tous.

Michel Massiou,
Maire-adjoint chargé des Travaux

Les nouveautés de la Ludothèque

Rising sun

Jeu ado/adultes

Prenant racine dans la mythologie du Japon médiéval, *Rising sun* place les joueurs à la tête des grands clans, rassemblés par les puissants Kamis pour reconquérir le pays et restaurer ses traditions d'honneur et de spiritualité.

Choisissez votre voie avec sagesse et vos alliés avec prudence. Quand la neige de l'hiver recouvrira le pays, serez-vous l'élue, choisie pour régner sur la terre du Soleil Levant ? Un jeu de conquête et diplomatie, d'une grande profondeur et d'une rejouabilité exceptionnelle, dans un écrin de velours.

À partir de 14 ans pour 3 à 5 joueurs
Auteur : Éric M. Lang
Illustrateur : Adrian Smith
Éditeur : Edge

Magic maze kids

jeu enfants

L'itération pour enfant du jeu phénomène *Magic maze*, reprend les grandes lignes de celui-ci. À savoir un jeu coopératif en temps réel et sans leadership personne qui vous dit quoi faire à votre tour, vu qu'on ne peut pas parler.

Avec vos amis, traversez la forêt à toute vitesse et trouvez les bons ingrédients pour préparer une potion qui guérira le roi qui a été transformé en grenouille.

À partir de 5 ans pour 2 à 4 joueurs pour une durée de 15 min
Auteur: Kasper Lapp
Illustrateur : Gyom
Éditeur : Sit Down

Dard-dard

jeu familial

Dard-dard est la suite du célèbre *Mito*, il va falloir faire preuve de discrétion pour tricher et même voler vos adversaires ! Débarrassez-vous au plus vite de vos cartes en les jouant au centre de la table ou en les jetant par-dessus votre épaule ou sous la table. Tant que le ver vigilant ne vous repère pas, tout est permis.

À partir de 7 ans pour 3 à 5 joueurs pour une durée de 25 min.
Auteur : Emely & Lucas Brand
Illustrateur : Rolf Vogt
Éditeur : Gigamic

Le coup de cœur de la rédaction

par Erwann Malabœuf

À partir de 8 ans pour 2 à 4 joueurs
Auteur : Wolfgang Warsch
Illustrateur : Oliver Freudenreich
Éditeur : Oya

The Mind

Petit de jeu de cartes, simple d'aspect mais extrêmement complexe de gagner. C'est un jeu coopératif où le but est de poser un certain nombre de cartes de valeurs croissantes.

Au début chaque joueur reçoit une carte, c'est le level 1, puis deux cartes au level 2, puis trois au level 3 et ainsi de suite jusqu'au level 12. Les cartes ont des valeurs de 1 à 100, le but est de poser les cartes de la plus petite valeur à la plus grande, donc il n'y a pas de tour de jeu du joueur.

Quand on pense avoir le plus petit chiffre on le pose au centre de la table, si personne n'a une valeur inférieure tout va bien sinon on perd une carte. Mais ce qui fait le sel du jeu, c'est qu'il est formellement interdit de communiquer avec les autres et cela de quelque façon que ce soit. Selon le nombre de joueurs nous avons plus ou moins de vie et de shuriken (carte servant à ce que tous les joueurs se défaussent de leur plus petite carte).

Une pépite ludique d'exception.

Briis, **cité du camellia**

2018 ayant été déclarée l'année de la paix pour notre village, un camellia blanc, nouvelle création de Max Hill, a été baptisé "Paloma Blanca".

Le temps d'un week-end, et pour la 3e année consécutive les 7 et 8 avril, Briis-sous-Forges est redevenue la *Cité du Camellia*.

Une fois franchie la porte de notre salle communale, les visiteurs ont été immédiatement plongés dans un merveilleux jardin fleuri, uniquement composé de camellias, pour beaucoup issus de la collection personnelle de Max Hill.

Tout au long du week-end, il a partagé sa passion et dispensé ses conseils avisés en répondant aux très nombreuses questions qui lui ont été posées, et en aidant chacun dans sa sélection. Amateurs éclairés ou néophytes ont pu ainsi repartir avec le camellia de leur choix.

Un salon de thé a permis aux visiteurs de s'attarder en dégustant thé et pâtisseries.

Samedi après-midi, Charlotte Cézard nous a régalés de belles mélodies sur sa harpe celtique.

Samedi matin, lors de l'inauguration par Emmanuel Dassa, un camellia blanc, nouvelle création de Max, a été baptisé. 2018 ayant été déclarée l'année de la paix pour notre village, c'est tout naturellement qu'il se nomme "Paloma Blanca". Il sera planté à l'automne, rue Simon de Montfort, en face de la maison de santé.

Comment ça se passe ?

Cette belle manifestation peut se tenir grâce à l'investissement de Max, du groupe jardin de la MJC, et au partenariat avec la Municipalité. Dès octobre, la date a été fixée, afin de l'intégrer dans le calendrier municipal. Durant l'hiver, le groupe jardin définit la publicité qui sera faite en amont, en lien avec le service communication municipal pour la réalisation des flyers et affiches, et pour la diffusion dans l'agenda municipal. Il informe également les différents médias : radio, journaux locaux, revues et associations de jardinage. Début mars, Max commande les camellias en tenant compte des conditions climatiques afin d'avoir un maximum de plantes fleuries le jour J. Puis le calendrier s'accélère… la dernière semaine est réservée à la distribution des tracts et affiches, puis à la réception des camellias venus de Bretagne.

Enfin, la veille est consacrée à la préparation de la salle, les camellias prêtés par Max pour la décoration sont apportés par les services techniques. Le samedi matin une petite équipe va cueillir les fleurs à couper dans le jardin de Max, pendant que d'autres humidifient les camellias en place et préparent le buffet. *"Briis, cité du camellia"* peut commencer. Un grand merci à toutes les actrices et les acteurs de ces belles journées.

***Christiane Lépissier,** Conseillère municipale déléguée aux enjeux écologiques*

Conseil municipal
Séance du 5 mars 2018

1. Débat d'orientations budgétaires préalable à l'adoption du budget 2018
Il convient de tenir un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2018 de la commune et de son budget annexe assainissement.

2. Demande de subvention au Conseil départemental de l'Essonne pour la régie publique de l'eau
Cette délibération permet de demander au Conseil départemental de l'Essonne une subvention dans le cadre de l'amélioration du rendement du réseau de la distribution de la régie publique de l'eau pour la réalisation de deux projets :
- Projet 1 : Achat de matériel pour lutter contre les fuites.
- Projet 2 : Changement de canalisation et modernisation de branchements.
À l'unanimité (pour 20).

3. Demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la maison des arts et de l'artisanat
Cette délibération permet de demander une subvention d'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la réalisation de la maison des arts et de l'artisanat au 19, rue de l'armée Patton.
À l'unanimité (pour 20).

4. Demande de subvention au CD 91 pour les actions culturelles 2018 de la commune
Un dispositif d'aide aux contrats culturels des territoires est proposé par le Conseil départemental de l'Essonne. Considérant l'intérêt d'obtenir un financement pour développer ces activités le Conseil municipal approuve le dossier d'aide aux projets culturels et sollicite du Conseil départemental de l'Essonne les aides et les soutiens les plus élevés possibles pouvant être consentis dans le cadre de ce contrat d'aide aux projets culturels de territoire au titre de la saison 2018.
À l'unanimité (pour 20).

5. Déploiement des compteurs communiquant "Linky" sur le territoire communal
Délibération annulée

6. Demande de subvention pour la restauration du monument aux morts au Conseil départemental
Cette délibération permet de demander une subvention d'un montant de 9 000 € au Conseil départemental pour les travaux de restauration du Monument aux Morts de la commune.
À l'unanimité (pour 20).

7. Demande de subvention pour la restauration du monument aux morts à l'association du Souvenir Français
L'association du Souvenir Français propose sa participation aux travaux de restauration du Monument aux Morts de la commune en lui attribuant une subvention. Le Conseil municipal sollicite auprès de l'association Souvenir Français une subvention d'un montant de 1 600 € pour la restauration du monument aux morts de la commune.
À l'unanimité (pour 20).

8. Motion contre le projet de réforme institutionnelle Île-de-France
S'interrogeant sur la pertinence actuelle de la Métropole Grand Paris (MGP), le Gouvernement nous a fait part de son souhait de faire évoluer l'organisation institutionnelle de l'Île-de-France pour une plus grande efficacité et cohérence de l'action publique. Élus d'Île-de-France, nous devons clarifier les enjeux de périmètre et de compétence.
En effet, la MGP, étage supplémentaire entre la Région et les collectivités, viendrait encore surcharger le mille-feuilles territorial en ajoutant un peu plus à une gouvernance déjà complexe entre l'État, la Région, la MGP, les intercommunalités et les communes.
Aussi, nous, élus du Conseil municipal de Briis-sous-Forges, sommes fermement opposés à une intégration dans la Métropole du Grand Paris.
Au niveau local, nous tenons à réaffirmer le rôle central des communes. Elles sont le pilier de tous projets de développement, c'est pourquoi, nous considérons que le tandem Communes/EPCI est le mieux à même de porter tous ces projets.
À l'unanimité (pour 20).

9. Motion contre la fermeture des hôpitaux publics de proximité de Juvisy, Longjumeau et Orsay
Les différentes lois intervenues ces dernières années et particulièrement la dernière en date portée par l'actuelle Ministre de la Santé, conduisent à rendre obligatoire, à partir du mois de juillet 2017, l'appartenance à un Groupement hospitalier de Territoire (GHT) pour tout établissement de la Fonction publique hospitalière (FPH) ;
Ainsi, à proximité de notre commune, les hôpitaux de Longjumeau, Juvisy-sur-Orge et Orsay, fréquentés par de nombreux habitants de Briis-sous-Forges, sont menacés de fermeture au profit de la création d'un établissement unique sur le plateau de Saclay à l'horizon 2024 ;
Le projet de fusion des hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, Longjumeau et Orsay a pour objectif annoncé de réduire le personnel en diminuant leur nombre d'environ 600 postes. La qualité de travail et de soins s'en trouverait également affectée. Par ailleurs, ce projet prévoit de réduire de moitié le nombre de lits (près d'un millier de lits aujourd'hui sur les trois hôpitaux pour moins de cinq cents demain à Saclay) ;
Ce choix va provoquer un éloignement des infrastructures et donc des risques sanitaires en regard des distances à parcourir pour les patients ;
Les élus de Briis-sous-Forges sont attachés au service public de santé de proximité, garant de la solidarité et de l'équilibre du territoire pour répondre aux besoins des Briissoises et des Briissois. C'est pourquoi nous sommes opposés aux fermetures de services comme aux réductions d'effectif pour des raisons d'ordre prioritairement comptables s'inscrivant dans des objectifs de "baisse de la dépense publique".
À l'unanimité (pour 20).

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

Un tissu commercial dynamique

Le maintien des commerces en centre-ville est un enjeu primordial pour la majorité municipale. Dans la mesure de nos moyens, nous tentons de maintenir le tissu commercial briissois et de le développer. Cela passe par l'association harmonieuse de commerces, de logements et de services. C'est le seul moyen pour garantir l'attractivité d'un centre-ville.

L'enjeu est d'autant plus fort que les commerçants doivent faire face d'abord à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et ensuite aux nouveaux parcours d'achats des consommateurs. Ils utilisent aujourd'hui toutes les formes de commerces qui s'offrent à eux : les centres commerciaux comme les marchés, le drive comme l'épicerie locale et bien sûr Internet. Mais, nous le savons, les Briissoises et les Briissois restent très attachés à leurs commerces de proximité, aux commerçants qu'ils connaissent et qui les reconnaissent.

C'est pourquoi, depuis 2001 la Municipalité a créé ou soutenu de nombreux nouveaux services aux habitants : crèche, maison des enfants (centre de loisirs, centre de vacances, activités périscolaires…), maison des jeunes et de la vie associative, médiathèque, gare autoroutière, rénovation de tout le centre-ville et bientôt la maison de santé pluridisciplinaire.

Dans le même temps, la Commune s'est attachée à maintenir puis développer de manière raisonnée, le nombre d'habitants en créant des petits lotissements alliant maison de ville, terrain à bâtir et logements aidés.

De ce fait, contrairement à ce qui est affirmé par l'opposition municipale, depuis 2001 le commerce local s'est développé à Briis-sous-Forges : arrivée d'une petite épicerie, réouverture de la boucherie, création d'une seconde boulangerie, installation d'un opticien, création du marché du vendredi matin, ouverture d'une nouvelle agence immobilière, etc.

La Municipalité a toujours œuvré pour que les commerces qui ferment soient repris notamment quand ils sont installés dans des locaux communaux. C'est ainsi que, en lieu et place de la fleuriste, s'est s'installée une fromagerie avec des spécialités italiennes et une cave à vin a été créée dans les anciens locaux de la cordonnerie.

Nous souhaitons plein succès a ces deux nouveaux commerçants.

Les élus de la Majorité

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"
Opposition municipale

Tribune, mai-juin

Le budget est toujours un exercice difficile, d'autant que l'Etat n'a de cesse de réduire ses dotations aux communes. En 2014, lors des élections, nous avions dans notre programme une promesse qui a également été faite par la majorité. Elle consistait à ne pas augmenter les impôts durant tout le mandat. Cet engagement ferme de la majorité a été renié il y a deux ans (et nous avions naturellement voté contre cette hausse), mais nous tenions à remercier M.Champagnat (Maire-Adjoint aux finances) qui cette année a réussi à présenter des comptes équilibrés en évitant ainsi une deuxième augmentation.

Toujours au plan financier, nous le disions, les briissois le confirmaient, mais cela était nié contre toute évidence : les factures d'eau n'étaient pas systématiquement plus faibles avec la Régie publique de Briis qu'avec la Lyonnaise des Eaux. Le Maire a fini par l'admettre en Conseil Municipal. Mieux vaut tard que jamais, et la baisse du prix de l'abonnement (que nous avons votée) devrait enfin remédier à ce que les briissoises et les briissois ne cessaient de dénoncer. D'autres problèmes lourds restent en suspens mais nous pouvons déjà nous réjouir de cette victoire.

Fanny Hache
Jean-Christophe Nominé
Nicolas Schoettl

Le Conseil municipal est une réunion publique où se décide la vie de la Commune : tous les Briissois et les Briissoises peuvent y assister. Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sur le site internet de la Mairie : www.briis.fr

Scannez ce QR code pour accéder directement aux comptes-rendus sur le site.

Quand on fait des travaux
quelques règles s'imposent

Pour que notre village reste ce lieu où il fait bon vivre, il est important de respecter les règles concernant les travaux que chacun peut entreprendre sur son terrain ou son habitation. Ces règles d'ordre général, complétées par de nombreuses informations, sont disponibles sur le site service.public.org. D'autres règles complémentaires locales sont aussi à respecter. Elles figurent au PLU de la commune, disponible sur le site de la Mairie (http://www.briis.fr/plu/).

Un formulaire à déposer en Mairie

De façon générale, toute modification d'une situation existante nécessite de remplir un formulaire et de le déposer en mairie afin d'obtenir une autorisation avant de réaliser les travaux concernés. Il s'agit du formulaire "Déclaration préalable de travaux", disponible sur le site service-public.org. Cela concerne, en particulier :

- Toutes modifications extérieures de l'habitation ou des annexes existantes (toiture, ravalement, volets, portes et fenêtres, portails…)
- Tout projet de construction supplémentaire de l'habitation existante d'une surface comprise de 5 à moins de 40m² (agrandissement, abri de jardin, véranda, garage, piscine…).

Pour des travaux plus importants, une demande de permis (de construire, d'aménager, de démolir…) est indispensable. Des informations plus complètes sont disponibles sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319.

À ne pas oublier, l'autorisation accordée doit être affichée, de manière visible, afin que chacun puisse en prendre connaissance avant que soient réalisés les travaux.

Opération **tranquillité vacances**

Connaissez-vous "l'opération tranquillité vacances" ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Comment faire ?

La gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ en vacances. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux, ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres, laissez des signes visibles de présence même pour une courte durée, activez diverses sources lumineuses par des minuteries, placez vos objets de valeur en lieu sûr, n'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement portes, fenêtres et volets.

Ces quelques conseils de sécurité devraient vous permettre de passer de bonnes vacances !

Mairie de Briis-sous-Forges
Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@briis.fr • www.briis.fr

Horaires de la mairie
Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

Permanence des élus (pour les urgences)
Le week-end : 06 08 58 80 94.

Horaires de la Médiathèque municipale
Mardi : de 16 h 30 à 19 h
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Horaires de la Ludothèque municipale
Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

Horaires du Service municipal Jeunesse
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h.
Mercredi, et toute la semaine en période de vacances scolaires 13 h 30 à 19 h

Permanence de l'assistante sociale
Prise de rendez-vous obligatoire à la Maison de santé et solidarités des Ulis au 01 64 86 11 10.

Permanence juridique *(réservée aux Briissois)*
Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.
Inscription préalable obligatoire en mairie.

Photo de couverture : Lors du Festival Jeux Thèmes le 2 juin 2018, les Briissois ont pu essayer le Troll ball, un jeu grandeur nature mellant stratégie et action.

C'est l'été... les vacances...

la Municipalité propose aux enfants et aux jeunes de nombreuses activités.

des activités tout l'été

Votre enfant :

- **est à l'école primaire, le Centre de Loisirs de Briis est là pour l'accueillir ;**
- **passe en 6e, elle-il peut faire le plein d'activités avec le Service municipal Jeunesse.**

Malgré l'engagement financier important consacré par la Municipalité en investissement et en fonctionnement pour ces structures, la capacité d'accueil nous impose des formalités d'inscription spécifiques. C'est pourquoi il est impératif de demander les disponibilités auprès de la Maison des Enfants au 01 69 95 00 41 et au 01 64 90 39 74 pour le Service Jeunesse municipal avant toute inscription.

BRIIS-SOUS-FORGES

Bulletin municipal n°97

Directeur de la publication :
Emmanuel Dassa.

Coordinatrice de rédaction :
Mélina Vera.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Morgane Boyard, Jean-Charles Champagnat, Claudine Chappe, Virginie Janssen, Alban Lecointre, Annick Ledoux, Christiane Lépissier, Erwann Malabœuf, Danielle Marsin, Michel Massiou, Claude Poline, Colette Protin, Karine Sanchez, Jean-Pierre Tsalpatouros, Inès Vera, Valérie Vervisch.

Maquette :
Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

Impression et brochage :
Print Price • Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.